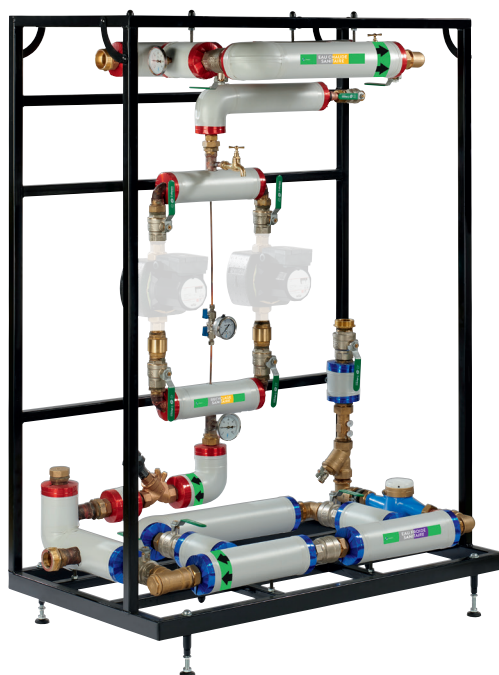


DSA

Module distribution sanitaire

Notice d'utilisation et d'entretien



E-Module propose des solutions hydrauliques brevetées, pouvant être posées dans un délai très court. Les modules sont transpalettisables et grutables.

Le module décrit est conçu pour faciliter la réalisation de la tuyauterie et la pose des équipements d'une panoplie de distribution d'eau chaude sanitaire.

Il est prêt à l'emploi et positionné sur un châssis métallique peint auto-porté équipé de pieds antivibratiles. Il comprend l'ensemble des éléments de fonctionnement et de contrôle.

Afin de répondre à la majorité des besoins, plusieurs options comme, les manchettes de contrôles, le mitigeur, la panoplie ENR, peuvent être ajoutées.

SOMMAIRE

1

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS	2
• Symboles utilisés dans ce document	2
• Qualification du personnel pour le réglage, l'utilisation et l'entretien	2
• Caractéristiques de l'eau	3

2

HOMOLOGATIONS	3
• Conditions réglementaires d'installation pour la France	3
• Conditions réglementaires d'installation autres pays	3

3

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	4
• Schéma hydraulique	4
• Conditions d'utilisation	6
• Composition du module	6

4

INSTALLATION	7
MISE EN SERVICE	7
• Vérifications avant mise en service	7
• Mise en service	7
• Contrôles après la mise en service	7

5

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	8
• Entretien préventif	8
• Entretien curatif	8
REMPLACEMENT DU MODULE	8
FIN DE VIE DU PRODUIT	13

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'installer, de maintenir et d'utiliser le module. Il contient des renseignements importants concernant la sécurité.

E-Module se réserve le droit de modifier les caractéristiques du matériel décrites dans ce manuel à tout moment et sans préavis.

Symboles utilisés dans ce document



INFORMATION

Ce symbole met en évidence les remarques.



ATTENTION

Le non-respect de ces consignes entraîne le risque de dommages à l'installation ou à d'autres objets.



DANGER

Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures et dommages matériels graves.



DANGER

Le non-respect de ces consignes peut causer des électrocutions.

Qualification du personnel pour le réglage et l'utilisation

Les opérations concernant le réglage et l'entretien des modules doivent être effectuées par un professionnel qualifié et habilité conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION : Les modules sont livrés soit en version droite, soit en version gauche. Il n'est pas possible de transformer une version droite en gauche, et inversement.

Caractéristiques de l'eau

Les règles suivantes s'appliquent dès la mise en la fin de vie du produit. **Cf Conditions d'utilisation** service des modules et restent valables jusqu'à **en page 6**.

Préparation du circuit d'eau avant mise en service des modules (sanitaire)

La désinfection des installations d'eau portable est une étape importante avant la mise en service. Pour qu'elle soit efficace, il convient de respecter toute la procédure.

Épreuve d'étanchéité, épreuve de résistance mécanique, rinçage préalable, contrôle des filtres... Autant d'étapes indispensables avant la livraison d'une installation de distribution d'eau destinée à la consommation humaine. Lorsqu'il est demandé une désinfection du réseau, celle-ci intervient après ces opérations de contrôle et avant la mise en service. La désinfection suit une procédure stricte, formalisée dans le guide technique de conception et de mise en oeuvre des réseaux d'eau destinés à la consommation humaine publié par le CSTB.

Cette procédure comporte un rinçage préalable, la préparation de l'installation pour l'injection de produits désinfectants, la désinfection proprement dite, le rinçage final et un contrôle de la qualité de l'eau après désinfection.

Protection de l'installation contre l'entartrage (sanitaire)

L'eau contient naturellement et sous forme dissoute les ions calcium et carbonates à l'origine de la formation du tartre (carbonate de calcium). Ainsi, pour éviter tout dépôt excessif, des précautions sont à respecter en terme d'eau chaude sanitaire : **10°F < TH < 20°F**

Pour ce faire l'installation d'un adoucisseur d'eau est préconisé. Les canalisations et les installations sanitaires seront moins attaquées et endommagées par le calcaire. L'accumulation de tartre est rendue moins importante en

comparaison à une eau non traitée, ce qui permet une économie d'intervention sur les tuyauteries et équipements de production d'ECS.

De plus, l'eau saine est plus facile à chauffer, ce qui est particulièrement intéressant pour les équipements de production d'eau chaude sanitaire : Cela permet des économies d'énergie et une durabilité accrue de l'ensemble des équipements.

Des précautions complémentaires sont nécessaires quant au fonctionnement :

- Lorsqu'un adoucisseur est présent sur l'installation, un contrôle fréquent de l'équipement est requis afin de vérifier qu'il ne rejette pas dans le réseau une eau riche en chlorures : la concentration en chlorures doit toujours rester inférieure à 50 mg/litre.
- Pour éviter la concentration des dépôts calcaire (notamment sur les surfaces d'échange), la mise en service de l'installation doit être progressive, en débutant par un fonctionnement à puissance mini et en assurant un débit d'eau élevé.
- Lorsque l'eau du réseau ne présente pas les qualités souhaitées (ex : dureté élevée), un traitement est requis. Ce traitement doit s'opérer sur l'eau froide sanitaire destinée à l'eau chaude sanitaire.
- Lors de travaux sur l'installation, une vidange complète est à proscrire et seules les sections requises du circuit sont à vidanger.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

L'ensemble des règles énumérées précédemment a pour but de minimiser les dépôts de tartre sur les surfaces d'échanges et par conséquent d'augmenter la durée de vie des modules. Pour optimiser le fonctionnement de l'équipement, la suppression des dépôts calcaire est envisageable.

Cette opération doit alors être effectuée par une société spécialisée. De plus, avant toute remise en service, il est nécessaire de vérifier que le circuit ne présente aucun endommagement (ex : fuite).

Dans le cas où un dépôt de tartre excessif est constaté, les paramètres de fonctionnement de l'installation, et notamment de traitement d'eau, doivent impérativement être ajustés.

Suivi de l'installation (sanitaire)

En cas de respect des préconisations de mise en service mentionnées ci-dessus (installation neuve ou rénovation), le suivi de l'installation se limite à :

- Vérification du TH (stable, en légère augmentation, ou en légère diminution).
- Analyse bactériologiques annuelle de l'eau sur les points de prélèvements.

Il est à noter que le suivi du paramètre « TH » est primordial pour la pérennité de l'installation. En cas de dérive de ce paramètre, il est nécessaire de se rapprocher d'un spécialiste du traitement de l'eau afin d'engager des actions de remise en conformité.

HOMOLOGATIONS

Conditions réglementaires d'installation pour la France

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- DTU 65.11 Chauffage
- DTU 60.1 Sanitaire

Conditions réglementaires d'installation autres pays

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur dans le pays d'installation.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Schéma hydraulique

Principe de fonctionnement

- 1** Arrivée EFS
- 2** Départ ECS (sans option ENR)
- 3** Arrivée RECS
- 4** Arrivée production ECS
- 5** Départ ECS
- 6** EFS mitigeur
- 7** Départ EF ENR (avec option ENR)
- 8** Arrivée eau préchauffée ENR (avec option ENR)
- 9** Départ eau préchauffée ENR (avec option ENR)
- 10** Vanne normalement fermée avec l'option ENR
- 11** Manchette de contrôle EFS
- 14** Manchette de contrôle ECS*
- 13** Manchette de contrôle RECS*

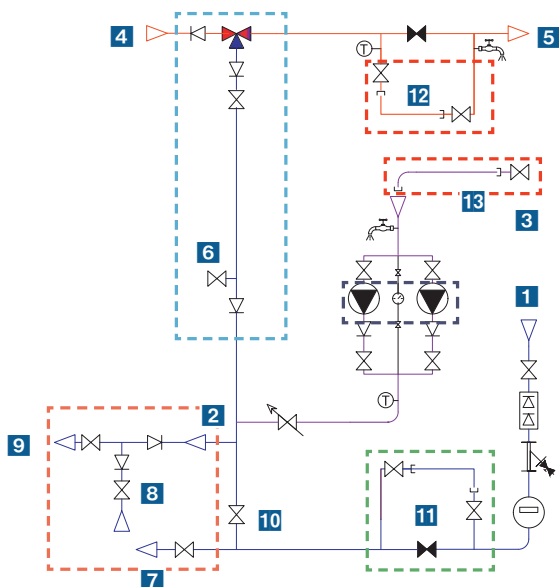
 Option mitigeur

 Option manchette de contrôle ECS & RECS

 Option manchette de contrôle EFS

 Circulateurs non fournis

 Option ENR



* Manchette ECS et RECS comprises dans la même option.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Conditions d'utilisation

SÉRIE	
Pression de service max.	10 bar
Température ambiante min./max.	0 / 40°C
Température d'utilisation max. (EFS)	30°C
Température d'utilisation max. (ECS)	90°C
Température d'utilisation max. (RECS)	70°C
TH min./max.	10°F / 20°F

	PAD32	PAD42	PAD54
Débit max. d'utilisation*	2 m³/h	4 m³/h	8,5 m³/h

*Débit max. à 20mmCE/m

Composition du module

DÉSIGNATION	DSA 32-28	DSA 42-28	DSA 42-32	DSA 54-28	DSA 54-32	DSA 54-42
DE SÉRIE						
Châssis	Tubulure acier peinte auto-porté					
Pieds châssis	Pieds antivibratiles					
Réseau hydraulique sanitaire EFS / ECS	Cuivre Ø32	Cuivre Ø42			Cuivre Ø54	
Réseau hydraulique sanitaire RECS	Cuivre Ø28	Cuivre Ø32	Cuivre Ø28	Cuivre Ø32	Cuivre Ø42	
Vanne d'isolement NF, Filtre à tamis avec vidange, Clapet EA. Sanitaire EFS/RECS	DN32	DN40		DN50		
Compteur volumétrique impulsionnable	Calibre 25	Calibre 32		Calibre 40		
Robinet de prélèvement	DN15 - Flambable					
Thermomètre	DN15 Axial - 0-120°C					
Vanne de réglage ACS	DN32					
Vanne d'isolement NF, clapet anti-retour. Sanitaire RECS	DN32					
Kit de prise de pression	Manomètre 0-16 bar à bain de glycérine et robinets 1/4 tour					
Manchettes Circulateurs	G1 1/2 - 180mm [Circulateur DN25]					
Calorifuge	Laine de roche finition PVC - Classe 2					
OPTION						
MIT : Mitigeur thermostatique	DN32	DN40		DN50		
MIT : Douille mitigeur avec clapet, Vanne d'isolement NF	DN32	DN40		DN50		
ENR : Vanne d'isolement NF, Clapet EA (by-pass)	DN32	DN40		DN50		

DSA : DSA (Ø eau chaude sanitaire) - (Ø recyclage)

INSTALLATION

Cf. Notice d'installation.

MISE EN SERVICE

Vérifications avant mise en service

- ☐ Vérifier que les raccordements hydrauliques sont correctement exécutés.
- ☐ Vérifier que la pression et le type de fluide sont adaptés au module.
- ☐ Procéder aux raccordements électriques des circulateurs.

Mise en service

- ☐ Vérifier que l'ensemble des vannes du module sont en position fermée.
- ☐ Effectuer une mise en eau en ouvrant progressivement la vanne d'arrivée d'eau froide, puis faire de même sur les autres vannes en suivant le réseau.
- ☐ Veillez à ce que les vannes représentées en noir sur le schéma hydraulique (page n°9) soient en position fermées. A ouvrir uniquement lors du contrôle de la manchette.
- ☐ Mettre en service le circulateur.
- ☐ Se référer à la notice technique du circulateur pour le paramétrage de celui-ci.
- ☐ Effectuer un équilibrage du réseau grâce à la vanne de réglage installée sur le recyclage ESC.

Contrôles après la mise en service

- ☐ Vérifier que l'étanchéité des raccordements est bonne.
- ☐ Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques.

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Les équipements font partie d'un entretien généraliste.

Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

Entretien préventif

- Manipulation des vannes. [Semestriel]
- Nettoyage du filtre. [Semestriel]
- Étalonnage des thermomètres. [Annuel]
- Resserrage des borniers électriques. [Semestriel]
- Contrôle de l'équilibrage du réseau à l'aide de la vanne de réglage ACS. [Semestriel]
- Contrôle du TH. [Mensuel]
- Contrôle réglementaire de la qualité de l'eau à l'aide des robinets de prélèvement flambable. [Annuel]
- Contrôle des manchettes EFS et ECS en ouvrant le by-pass, puis en refermant les 2 vannes de chaque côté de la manchette. [Annuel]
- Contrôle de la machette RECS en arrêtant les circulateurs, puis en isolant le circuit RECS. [Annuel]
- Nettoyage des filtres mitigeur. [Semestriel]
- Étalonnage du mitigeur. [Annuel]
- Resserrage de la visserie et des raccords hydrauliques. [Semestriel]

Entretien curatif

- Châssis & Tuyauterie : Traitement antirouille, Peinture noire RAL 9005.
- Reprise d'étanchéité en cas de fuite. Remplacement de pièce : voir tableau composition (page n°6).

REEMPLACEMENT DU MODULE

Cf. Notice d'installation.

FIN DE VIE DU PRODUIT



Une élimination réglementaire et un recyclage approprié de ce produit permettent de prévenir les dommages causés à l'environnement et les risques pour la santé.

ATLANTIC CONÇOIT ET PRODUIT EN FRANCE.

5 sites industriels performants dédiés à la chaufferie et à l'eau chaude sanitaire collective.

1. Cauroir (59)

Chaudières pressurisées et ballons collectifs

2. Aulnay-sous-Bois (93)

Préparateurs d'ECS, équipements de chaufferie et thermodynamique

3. Pont-de-Vaux (01)

Chaudières collectives gaz

4. Boz (01)

Chaudières gaz, accumulateurs d'ECS, récupérateur à condensation

5. Trappes (78)

Modules hydrauliques pour chaufferie

Atlantic, des services sur-mesure basés en France



GAMME E-MODULE

SERVICE AVANT-VENTE ET CHIFFRAGE

01 41 98 30 00
devissolutionschaufferie@groupe-atlantic.com

SERVICE APRÈS-VENTE

03 51 42 70 03

ADMINISTRATION DES VENTES

03 85 35 21 21



atlantic